

## Séance du 1 juin 2016

L'an deux mille seize, le premier juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie suivant convocation du 25 mai 2016.

Etaient présents : M. QUESNEY, M. MADONNA, Mme CAMIER, M. VERSAVEL, M. DESMARAIS, M. DERRIEN, Mme BRÉANT, Mme SWERTVAEGER, M. MÉNARD, M. GUÉROULT

Absents : Mme VIÉNOT DE VAUBLANC, Mme CORADELLO, Mme DUPONT, M. SIMÉON, Mme QUESNE

Mme CORADELLO donne pouvoir à Mme SWERTVAEGER

Mme DE VAUBLANC donne pouvoir à M. MADONNA

M. VERSAVEL est nommé secrétaire de séance.

M. QUESNEY ouvre la séance à 20 h 40 et donne la parole à Mme Atinault de l'ALEC 27 pour la présentation du résultat du travail de l'outil climat pratique.

### Présentation de l'outil climat pratique par Mme Atinault de l'ALEC 27

Le plan d'action énergie climat est réparti en 9 domaines : stratégie ; urbanisme et aménagement ; consommation éco-responsable ; formation, sensibilisation, communication ; bâtiments ; espaces verts ; gestion et production de l'énergie ; déchets ; tourisme. Chacun de ces domaines est classé en actions à mener et confié à un responsable. Chaque action est déclinée en étapes de E à A en fonction de son avancement dans la réalisation du projet. Un tableau de synthèse des résultats permet de visualiser le travail. Des ressources et outils sont aussi fournis par Mme Atinault pour la mise en œuvre du plan d'actions énergie climat.

Monsieur le Maire expose la difficulté du passage au « zéro phyto ». Mme Atinault lui propose l'aide d'association comme l'AREN ou la FREDON pour satisfaire aux prochaines interdictions d'utilisation des produits phyto. Monsieur le Maire indique la mise en œuvre de la révision de l'éclairage publique prochainement.

M. MADONNA s'interroge sur les possibilités de création de quartiers avec maisons passives.

M. DERRIEN demande si ces obligations ne freineraient pas à l'achat de terrain au vue des obligations de qualité de construction.

Mme Atinault indique que les priorités de la commune seraient dans les bâtiments et l'énergie pour diminuer les dépenses.

Mme Atinault rappelle les actions possibles à mettre en place pour le tri sélectif et de bien suivre la chaîne du tri du début du tri jusqu'à son envoi vers le centre de tri.

M. MÉNARD, à compter de ce jour prend en charge la rédaction du document et propose de consacrer un temps (1/2 heure environ) à chaque conseil municipal pour noter l'avancement des projets.

Monsieur le Maire remercie Mme Atinault pour son travail et sa disponibilité.

### Délibération décision modification n°1 budget commune

Monsieur le Maire explique qu'une somme a été inscrite à tort à l'article 775. Cette somme correspond à la vente du tracteur tondeuse.

Mme DORANGE demande de régulariser les comptes par une décision modificative.

Le Conseil Municipal accepte cette décision modificative à l'unanimité.

Délibération sur le projet de périmètre de la nouvelle communauté de Quillebeuf sur Seine, du Roumois Nord, de Bourgtheroulde-infreville et d'Amfreville la Campagne

Monsieur le Maire indique qu'à son avis le préfet sera de toute façon décisionnaire sur le nouveau périmètre de la nouvelle communauté de communes et que cette délibération n'est que consultative. Il faudrait que l'ensemble des communes se manifestent ce qui n'est pas le cas.  
M. GUÉROULT indique que la communauté de communes du Roumois nord a donné son accord de principe sur le projet de périmètre de la fusion des communautés de communes de Quillebeuf sur Seine, du Roumois Nord, de Bourgtheroulde-infreville et d'Amfreville la Campagne.  
Après divers échanges, le conseil municipal approuve à 6 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention le projet de périmètre de la fusion.

Délibération achat de chaises et tables pour la salle des fêtes

Une proposition pour l'achat de 100 chaises et 20 tables pour un montant de 4835,04 € TTC est faite par Monsieur le Maire.  
M. DERRIEN regrette le manque de devis comparatifs et s'interroge sur la nécessité de cet achat, alors que la commune a d'autres priorités comme l'amélioration de la circulation dans Hauville.  
M. le maire indique que cette augmentation du nombre de chaises et de tables correspond à la capacité d'accueil de la salle des fêtes.  
Le Conseil Municipal accepte, à 9 voix pour et 2 voix contre, l'achat des 100 chaises et 20 tables à la société SEDI EQUIPEMENT.

Délibération achat frigo salle des fêtes

La proposition d'achat est reportée pour proposer plus tard un devis global de remise en état du bar.

Délibération installation électrique à l'étage de la mairie

Monsieur le Maire propose un devis de 520,94 € TTC pour l'installation de deux lignes et prises électriques à l'étage de la mairie en vue d'un chauffage.  
Monsieur le Maire indique que le chauffage permettrait de mieux conserver les documents stockés et de fournir un chauffage pour la restauration de la secrétaire.  
M. MÉNARD s'interroge sur la nécessité de ces prises et constate que l'étage n'est pas isolé, il propose de revoir ce projet et de l'intégrer dans le projet globale de restructuration des bâtiments.  
Monsieur le Maire fera installer uniquement les prises pour l'instant.

Tirage jurés d'assises

Le tirage au sort a désigné : Nathalie LEMOINE ; Philippe SANGENT ; Maxime LECOQ.

Nomination de 3 membres pour le comité des fêtes

Le nouveau comité des fêtes est présidé par M. DERRIEN et les responsables communaux sont : Cyril MÉNARD ; Patricia CAMIER ; Jean Claude SIMÉON ; Benoît VERSAVEL.

Devis voirie rue Adam

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le devis des travaux de voirie rue Adam s'élève à 28 800 € au lieu des 25 200 € TTC.  
M. GUÉROULT donne le montant global du devis des travaux de voirie sur l'ensemble de la communauté de communes qui s'élève à 609 997 €.  
La communauté de commune du Roumois Nord a retenu l'entreprise EIFFAGE pour les travaux.  
Une bétouille et peut être une marnière sont à proximité de cette route. Celles-ci sont non répertoriées par les services de l'Etat (DDTME) d'où l'impossibilité de les justifier.  
M. MADONNA s'interroge sur l'avenir de ces points faibles et sur l'incidence

qu'ils pourraient avoir sur la nouvelle route.

Le conseil municipal accepte le devis à 10 voix pour et 1 abstention.

### Questions diverses

Mme CAMIER propose l'achat de panneaux de signalisation routière pour améliorer la protection des lieux ou routes en danger comme par exemple après l'épisode pluvieux de ces derniers jours.

Monsieur le Maire ne pourra assister à la réunion plénière de la communauté de communes jeudi 30 juin à Éturqueraye et demande son remplacement.

Monsieur le Maire annonce une conférence sur la deuxième guerre mondiale les vendredis 3 et 17 juin à la médiathèque de Routot.

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention par l'association ESPPRI, éthique en soins Palliatifs du Pays Rislois. La subvention n'est pas accordée.

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un devis de la SAUR pour un branchement de tout à l'égout d'un montant de 2 264 €. La participation pour l'assainissement collectif devra être révisée.

Monsieur le Maire indique qu'il faut prévoir une délibération concernant le séjour classe de neige en 2017.

Monsieur le Maire indique la tenue d'une réunion de fin de travaux à l'église afin de verser la retenue de garantie aux entreprises. La réunion est prévue le mardi 7 juin à 10h.

Monsieur le Maire indique que la communauté de communes du Roumois Nord est à la recherche de solutions pour remettre en service les toilettes du parc de jeux et d'éviter le vandalisme.

M. DERRIEN demande s'il est possible de déplacer les plots de circulation. Monsieur le Maire indique qu'ils seront prochainement repris par les services du département. Une commission sera réunie jeudi 9 juin à 18 h 30 à la mairie pour rechercher des solutions.

M. VERSAVEL remercie Madame Jennifer Pearson pour son travail dans le cadre du fleurissement de la commune. Les habitants autour de l'église se sont vus proposer gracieusement un bac et des fleurs avec comme contre partie de bien vouloir l'entretenir et l'arroser.

Mme BRÉANT propose le remplacement de l'adjoint technique absent pour raison médicale pour une aide à l'entretien de la commune. La commission du personnel doit se réunir rapidement.

M. MÉNARD a participé à une réunion sur le regroupement de communes (Haye de Routot, Routot, Hauville). Les participants à cette réunion demandent un vote de chacune des communes pour confirmer leur souhait de regroupement pour le 30 juin 2016.

M. MÉNARD a rencontré M. Mathieu dans le cadre des projets de travaux sur les bâtiments communaux. Des études thermiques sont à prévoir.

Fin de la séance à 0 h 45.